

## « La fusion...une question de cohésion »

Le 17 mai 2009, la fusion des communes de Cully, Epresses, Grandvaux, Riex et Villette a été adoptée à une très large majorité. Le syndic de Cully, M. Jean-François Potterat a accepté de nous éclairer sur les raisons de cette réussite.

Selon vous, qu'est-ce qui a permis ce succès après l'échec de la première tentative en 2005 ?

En 2005, trois mois avant le vote, deux membres d'une municipalité sont passés dans un comité d'opposants, ce qui a marqué l'échec de la fusion pour 5% des voix dans la commune concernée! En 2009, il y a eu une réelle cohésion des membres des exécutifs. En 2000, on ne parlait pas encore beaucoup de fusion dans le canton de Vaud d'où la peur de certains, maintenant on parle de fusion dans les 4 coins du canton de Vaud. Il faut aussi se rappeler que la commune est l'entité politique la plus proche du citoyen et donc la plus sensible.



©Claude Buechler

Quelles étaient les étapes clés de ce processus de fusion, qui ont permis, selon vous, de « faire pencher la balance » ?

En 2009, le Conseil d'Etat s'est engagé de manière claire, ce qui n'était pas le cas en 2005. Un comité de soutien, hors du COPIL et des autorités des communes, s'est également mobilisé et a fait un énorme travail sur le terrain. La population nouvellement installée dans les communes n'est souvent que peu intéressée par la vie communautaire, mais, bien informée, elle se montre généralement

tout à fait favorable à la fusion, c'est ce qui s'est passé chez nous.

Quelles sont maintenant les prochaines étapes jusqu'à la fusion effective au 1<sup>er</sup> juillet 2011 ?

Depuis le 17 mai 2009, date de l'adoption de la fusion, nous avons constitué un groupe de pilotage composé de 5 syndics, de 5 municipaux et d'une secrétaire. Nous avons nommé un chef de projet à l'interne et constitué 23 commissions thématiques avec tous les membres des exécutifs. Ces 23 commissions planchent sur des solu-

tions très concrètes, qui seront étudiées par le groupe de pilotage et décidées par le collège des municipalités. Nous avons aussi demandé un préavis à Cully - futur siège de la nouvelle administration - pour une première ligne de crédit afin de disposer des moyens financiers nécessaires. Nous avons également engagé un bureau de RH pour traiter toute la question du personnel de manière indépendante. Une commission de 12 collaborateurs planche sur une nouvelle organisation administrative. D'autres étapes interviendront par la suite.

Avez-vous une anecdote drôle, touchante, relative au processus de fusion ou à son acceptation ?

Lors d'un débat public, le syndic de Haut-Intyamon, commune fribourgeoise fusionnée depuis 5 ans, nous parlait de son expérience avec les opposants à la fusion. Il les comparait au lynx: beaucoup de gens en avaient entendu parler mais peu en avaient vu. Un citoyen dans la salle a alors réagi se définissant comme un lynx et en développant son propos. Depuis, il porte le surnom de lynx. Tout cela pour dire que chaque voix compte. Il est donc important de convaincre les mécontents et les indécis.

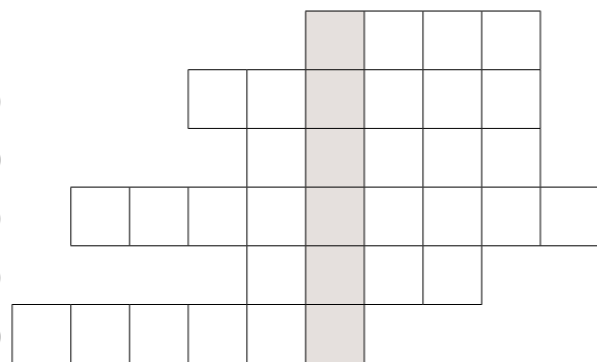
### Terre Sainte, cela vous inspire ?

Remplissez le mot croisé ci-contre, découvrez le mot-mystère (vertical gris) et gagnez peut-être un magnifique panier garni rempli de bons produits de Terre Sainte!

Envoyez-nous le mot-mystère jusqu'au 30 juillet 2010 par email à l'adresse suivante: [concours@terresainte.ch](mailto:concours@terresainte.ch) ou sur carte postale à **Assemblée des Syndics de Terre Sainte, p.a. Greffe municipal, Rte de Châtaigneriaz 2, 1297 Founex**

Le gagnant sera tiré au sort parmi les bonnes réponses. Merci d'avance pour votre participation et bonne chance!

- 1) Elle sera belle si la fusion est acceptée
- 2) Une des 8 communes impliquées dans le processus de fusion
- 3) Les « pour » en espèrent une favorable, les « contre » une défavorable
- 4) Un cygne orne celles de Terre-Sainte
- 5) Mois de la décision des législatifs des 8 communes
- 6) Un facteur important pour la réussite de la fusion



Réponses du concours terresainteinfos n°4 : A – B – B  
Gagne un panier garni d'une valeur de CHF 100 : **Richard Bonnarens**  
Gagnent deux lots de trois bouteilles : **Nadine Wuillemin et Marianne Kermisch**



Editeur responsable: Assemblée des Syndics de Terre Sainte p.a. Greffe municipal, Rte de Châtaigneriaz 2, 1297 Founex [greffe@founex.ch](mailto:greffe@founex.ch)  
Rédaction: Luc Giacobino, Lydia Fino  
Graphisme: ab design graphique



## édito

### UNE COMMUNAUTÉ DE DESTINS

Les Municipalités des communes de la région de Terre Sainte ont décidé de proposer aux législatifs, puis à leurs concitoyennes et concitoyens respectifs, un processus de fusion dans le but de former une nouvelle commune de Terre-Sainte. Cela ne veut pas dire que les élus et les employés de ces communes n'ont pas à ce sujet les mêmes préoccupations, les mêmes peurs et les mêmes doutes que les habitants. « Au contraire » comme dirait Godard!

Que vais-je perdre, que vais-je gagner se dit le citoyen? Que vais-je devenir se dit l'employé? Que vais-je faire se dit l' élu qui ne siègera peut-être plus au nouveau Conseil ou à la nouvelle Municipalité?

Une fusion n'est pas une idée mégalocentrique, mais la vision d'une société fondée sur une histoire, une culture, des besoins et des buts identiques et portée par des personnes engagées depuis longtemps dans la défense du bien commun.

Une fusion, c'est des émotions, une nouvelle identité dans laquelle il faut se reconnaître au travers d'un nouveau nom et de nouvelles armoiries pour 8 villages et 14'000 habitants. Une fusion, c'est la construction d'un nouveau territoire qui déborde d'anciennes frontières administratives dans lesquelles les communes ont été établies, il y a de cela fort longtemps, et afin que la résolution des problématiques actuelles soient mieux intégrées dans la nouvelle organisation.

Une fusion, c'est un patrimoine administratif et financier amplifié à préserver tout en développant des projets importants et utiles pour tous. Des projets à penser et à discuter de façon démocratique et à construire dans le respect des personnes et de la nature. C'est à la fois grisant et angoissant, mais cela fouette l'imagination et la motivation pour les années à venir. En 4 mots, c'est ce qu'on appelle « Une communauté de destins ».

Raymonde Schoch, syndique de Commugny

## Des nouvelles armoiries pour Terre-Sainte

« Des nouvelles armoiries qui représentent le présent et le futur, tout en marquant le moment historique de la fusion. »

Pierre Stampfli, syndic de Chavannes-de-Bogis

Le 12 mai dernier, le COPIL de Terre Sainte dévoilait le projet d'armoiries de Terre-Sainte, œuvre du graphiste et héraldiste lausannois Olivier Delacrétaz. Commandé par le Comité de pilotage, il a été approuvé à l'unanimité par le groupe « armoiries », composé du COPIL et d'un représentant des Commissions de fusion de chacune des huit communes concernées. Il a également été présenté à l'ensemble des municipaux et aux Conseils communaux et général des huit communes. Quant au nom de « Terre-Sainte », il a été approuvé par les autorités compétentes tant au niveau cantonal que fédéral.



« Ce projet, composé d'un cygne, de trois châteaux et de huit vagues, repose sur deux éléments :

Il évoque d'abord le souvenir encore très vivant de Mme de Staël, qui a marqué son époque par son ouverture d'esprit, son intérêt pour les arts et la pensée et sa capacité de rassembler autour d'elle les personnalités les plus diverses en provenance de l'Europe entière.

Mme de Staël, demoiselle Necker, apportait de sa famille des armoiries originales portant notamment un cygne nageant. C'est une rareté, car en héraldique, les cygnes, de toute façon peu fréquents, sont en général debout sur le sol ou passants, c'est-à-dire marchant. Il n'y a pas de cygne dans les armoiries communales vaudoises et, pour ce qui est des familles vaudoises, il n'y a pas de cygne nageant.

Le cygne est le symbole de la sincérité et de la distinction. Dans la partie supérieure de l'écu, le Comité de pilotage et les représentants des Commissions ont approuvé l'idée de mentionner les trois châteaux que compterait la future commune, celui de Coppet, celui de Tannay et celui de Bogis-Bossey – symboles du patrimoine de la nouvelle commune.

Enfin, les ondes, c'est-à-dire les vagues sur lesquelles nage le cygne, sont au nombre de huit, rappelant discrètement les huit communes qui envisagent de fusionner. Il n'a pas été possible de reprendre un élément de chacune des armoiries communales actuelles, mais il convient de souligner que, si la fusion a lieu, les trois châteaux, comme les rives du lac, appartiendront désormais moralement et politiquement à l'ensemble des habitants des huit communes actuelles.

Découvrez l'avis de quelques habitants des 8 communes sur les armoiries en page 2.



« La fusion doit se réaliser harmonieusement, sans précipitation, et en maintenant les identités sociales et communales »

Ali Gökök, président de l'USTS (Union Sportive de Terre Sainte)

Présentation publique le 24 juin prochain, à 20 heures à l'Aula du Collège de Terre Sainte, les Rojalets, Coppet

## « Je me pose beaucoup de questions... »

terresainteinfos est un espace de dialogue. Nous y présentons bien sûr les opinions de celles et ceux qui oeuvrent sans relâche pour que la fusion de nos huit communes devienne un jour réalité. Mais nous souhaitons également donner la parole à celles et ceux qui se posent des questions et doutent encore. C'est le cas de Madeleine Théraulaz, qui a été 18 ans syndique de Chavannes-de-Bogis, de 1984 à 2002.

« Ni passéiste, ni esprit de clocher », comme elle tient à le souligner, « mais désireuse de voir la commune se développer harmonieusement pour les générations futures. » Madeleine Théraulaz reste bien sûr très ouverte et prête au dialogue. Cependant, pour elle, fusion rime encore avec questions. En voici quelques-unes.

« La commune de Chavannes-de-Bogis s'est considérablement développée ces dernières années en accueillant de nombreuses activités commerciales, ce qui lui a valu de nombreux équivalents habitants. La manne financière que cela représente ne sera pas compensée par des membres au législatif : est-ce juste ? »

« Je doute que nous bénéficions d'un gain d'impôts. En effet, la nouvelle commune ne devra-t-elle pas développer ses infrastructures, rendant les économies d'autant plus utopiques ? »

« Je crains l'arrivée des partis politiques. Ce qui fait la force de nos autorités communales actuelles, c'est la mixité – ce mélange bénéfique de primaire, de secondaire et de tertiaire –, c'est la proximité avec les habitants, c'est l'esprit de service pour la communauté. Allons-nous retrouver toutes ces

qualités au sein d'une seule grande commune, avec des professionnels aux affaires ? »

« Quant au poids politique d'une grande commune... j'ai des doutes. Une petite commune qui sait mener ses affaires, qui présente des dossiers bien ficelés est tout aussi efficace. Ou alors, prouvez-moi le contraire ! »

« Bref, je souhaiterais davantage d'informations. J'aimerais savoir ce que nous trouverons dans le panier de la mariée : quelle manne financière, quelles dettes, quelles dépenses proches ? »

Madeleine Théraulaz est visiblement pour l'indépendance et « ne pas changer ce qui marche ». Son catalogue de questions est tout à fait légitime, et elle ne demande qu'à être mieux informée.

Les débats publics organisés dès septembre ne manqueront certainement pas de lui apporter des éléments de réponses. Et pourquoi ne pas saisir la prochaine occasion : la présentation publique prévue le 24 juin prochain au Collège de Terre Sainte ?

## Pour mieux cerner les avis de la population concernant les nouvelles armoiries de Terre-Sainte, quoi de mieux qu'un micro-trottoir à travers les rues des 8 communes ?



**Frédéric, Bogis-Bossey et Marcel, Chavannes-de-Bogis**  
Ces armoiries sont très jolies, il aurait de toute façon été difficile de trouver autre chose et difficile de contenter tout le monde...



8 communes, les gens ne vont pas les compter ! J'ai une impression de froideur en voyant ces armoiries.

**Tatiana, Coppet**  
Je pensais que seulement le château de Coppet était représenté, je n'ai pas compris qu'il s'agissait des 3 châteaux de Tannay, Coppet et Bogis-Bossey. Je ne trouve pas clair que les 8 vagues représentent les 8 communes. Pourquoi ne pas avoir repris des éléments de chaque armoirie à la place des 3 châteaux ? Ainsi toutes les communes auraient été représentées équitablement... Sinon, je trouve l'idée du cygne plutôt sympathique et originale...

**Patricia, Roger, Pauline et Lucie, Founex**  
On ne reconnaît pas les couleurs de Founex, en même temps il est sûrement difficile de contenter tout le monde. On trouve ces armoiries plus jolies, plus sobres et plus discrètes que certaines autres armoiries.



Lucie : Moi, j'aime bien le cygne.

**Sophie, Chavannes-des-Bois**  
Je suis installée depuis peu dans la région et je découvre ces armoiries à l'instant. Cela m'est un peu égal, je me sens un peu loin du monde politique. Mais, je trouve bien qu'il y ait de nouvelles armoiries et je les trouve plutôt réussies.



**Béatrice, Commugny**  
Cela m'est un peu égal j'avoue... mais je trouve positif qu'il y ait de nouvelles armoiries... l'église de Commugny aurait aussi pu figurer sur celles-ci !



**Filippo, Mies**  
Je découvre ces armoiries à l'instant, vous me prenez donc un peu de court mais sincèrement, je les trouve magnifiques et représentatives de nos communes.

Une personne souhaitant rester anonyme, croisée à Tannay  
Je n'avais pas vu ces armoiries avant, mais, franchement je ne vois pas ce que le cygne vient faire là-dedans, en plus je le trouve très enfantin. Quant aux vagues, il faut savoir qu'elles sont au nombre de huit et qu'elles représentent les

## Construction de la nouvelle commune : plus de 200 décisions acceptées

Le 29 mai dernier, les représentants des exécutifs et des commissions de fusion des huit communes se sont réunis pour discuter, amender – dans quelques cas seulement ! – et adopter finalement l'ensemble des décisions préparées par les groupes de travail ad hoc. Succès total pour cette journée importante dans le processus de fusion en cours.

Treize groupes de prestations ont été établis au sein de trois domaines (le développement territorial, la politique et les finances) pour se prononcer concernant le fonctionnement pratique de la future commune. Au final, les quelque 200 décisions relatives à ces treize groupes de prestations ont été acceptées. « Un carton plein », se félicite Gilles A. Lécho, directeur de Compas Management Services, qui mène l'étude opérationnelle sur mandat du COPIL. « Et une reconnaissance du travail exceptionnel fourni par les groupes de travail qui ont préparé l'ensemble de ces points » comme le souligne le Président du COPIL, Pierre Stampfli. « Ces groupes de travail ont également participé à un rapport opérationnel, sur la base duquel une Convention

de fusion équitable pour tous a pu être élaborée. Cette Convention protégera les citoyens de chacune des 8 communes, en leur offrant un avenir encore meilleur ». C'est Laurent Curchod qui a présenté ce projet de Convention, qui a fait l'objet de discussions constructives, avec quelques modifications mineures à la clé.

### Et la suite des opérations ?

Le 16 juin, les lignes directrices de la future commune seront présentées aux Conseils municipaux et communaux, de même que la fiche signalétique de la nouvelle commune et la proposition de Convention, en présence du conseiller d'Etat Philippe Leuba. Puis, le 24 juin, une présentation publique aura lieu au Collège de Terre Sainte, à Coppet. Enfin, au niveau des votations, ce sera le 30 août prochain pour les législatifs des huit communes et le 28 novembre pour la population. Mais, d'ici là, il y aura encore beaucoup de débats et d'explications. Car les enjeux sont de taille, comme chacun le sait.

## « La fusion prendra du temps pour être complètement réalisée »

Passionné depuis toujours par le sport et les contacts humains, Ali Gökok officie comme président de la plus grande société locale de Terre Sainte depuis 5 ans. L'USTS, ou Union Sportive de Terre Sainte, réunit les huit communes de Terre Sainte depuis 15 ans maintenant. Comptant 700 membres en tout, l'Union propose 3 catégories de sports : du football, du tennis de table et badminton, ainsi que du hockey sur glace. En football, l'Union peut se targuer d'avoir des joueurs de tous âges, de 5 à 40/45 ans ! Avec 3000 entraînements par an et quelque 450 matches à domicile, l'USTS est une « grosse machine », comme le relève Ali Gökok, qui peut compter sur une équipe de fidèles bénévoles et un staff administratif pour l'épauler. M. Gökok s'est prêté au jeu des questions concernant la fusion.

Etes-vous favorable à la fusion des communes de Terre Sainte ? Pour quelles raisons ?

Favorable, oui, certainement, mais je pense qu'il faut mettre la forme. La fusion a déjà, en quelque sorte, fait son chemin dans nos communes. Des choses ont été mises en place ; il faut faire attention de ne pas les modifier trop brusquement. Nous pouvons évidemment redéfinir les infrastructures, mais il faut le faire par étapes, tout en préservant les bons côtés du passé.



Pensez-vous que la fusion sera positive pour l'USTS et pour le sport dans les communes de Terre Sainte en général ?  
Pour l'USTS, l'organisation fonctionne depuis des années et la fusion représente une suite logique. Par rapport au sport, ce qui est important, c'est de maintenir le maximum de joueurs de notre plus proche environnement social. On peut unir certains efforts en vue d'une amélioration mais il ne faut pas oublier l'essentiel, à savoir l'objectif sportif de notre club formateur.

Vous, qui êtes régulièrement en contact avec les jeunes, parlent-ils de la fusion ?

Les tout jeunes n'en parlent pas, ceux qui sont un peu plus âgés ont des préoccupations notamment par rapport à la structure de l'Union, mais comme je l'ai toujours dit : nous continuerons comme nous l'avons déjà fait et nous nous adapterons au fur et à mesure. La fusion prendra du temps pour être complètement réalisée ; ce qui importe le plus aux membres, c'est de maintenir l'esprit du club.

Un processus de fusion implique un certain nombre de changements, pourtant certains éléments demeureront identiques. Petit récapitulatif...

| Qu'est-ce qui change ?   | Qu'est-ce qui ne change pas ?  |
|--|--|
| La nouvelle commune s'appellera Terre-Sainte et aura de nouvelles armoiries.   | Chaque village gardera son nom, ses armoiries propres et ses sociétés locales. L'identité de chacun sera maintenue !                 |
| Il y aura un seul lieu administratif pour la nouvelle commune, à Coppet.   | Des antennes communales seront maintenues.   |
| Les nouveaux papiers des habitants de Terre-Sainte porteront le nom de la nouvelle commune.                          | Il faudra seulement changer les papiers à leur date d'échéance.  |
| Le taux d'imposition de la nouvelle commune est fixé à 63 points pour la première année de la législature 2012-2016. | Les adresses et les codes postaux ne seront pas modifiés. En effet la Poste travaille à l'échelle des localités et non des communes. |
| Il n'y aura plus qu'une Municipalité et un Conseil communal.   | Les prestations seront maintenues, voire même améliorées.  |